

INJECTIONS DE TOXINE BOTULIQUE

CONSENTEMENT ECLAIRE PATIENT(E)

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance : Téléphone :

comprends que le traitement par la toxine botulique est un traitement non chirurgical pour l'amélioration temporaire des rides du visage. La toxine bloque la transmission des messages entre les muscles et les nerfs (action myorelaxante). Le but de ces injections est d'apporter une nette amélioration et non pas d'atteindre la perfection.

Le principe

Le traitement consiste à injecter de très faibles doses de toxine botulique purifiée directement dans les muscles, responsables des rides dites « d'expression ». Elle réduit ainsi leurs forces de contraction et entraîne un lissage naturel des rides. La patiente obtient un front apaisé qui rajeunit le visage et adoucit le regard.

Le médecin désinfecte la peau et prend des repères au crayon blanc. La séance se passe en position assise et est peu douloureuse (il n'y a pas besoin d'anesthésie). Le médecin injecte avec une aiguille très fine des doses adaptées, en fonction de la localisation et l'importance des rides. Les effets temporaires de la toxine deviennent apparents 2 à 5 jours après l'injection et durent généralement 4 à 6 mois. Il faut renouveler les injections de la zone traitée tous les 6 mois pendant 3 ans afin de maintenir le résultat. Il faut éviter de s'allonger dans les quatre heures qui suivent l'intervention, de mettre la tête en bas ou complètement en arrière, de masser les zones d'injection, de faire du sport intensif, d'aller au sauna ou de faire un soin visage.

Risques et contre-indications

Je certifie avoir été informé(e) de manière éclairée des contre-indications suivantes aux injections de toxine botulique, à savoir :

- la myasthénie
- certaines maladies neuro-musculaires

- traitement concomitant avec des aminosides
- allergie à la toxine botulinique
- prise récente d'aspirine, anti-inflammatoire ou d'anticoagulant (moins de 15 jours)
- allergie à l'albumine
- inflammation ou infection évolutive aux points d'injection (acné, herpes)
- grossesse et allaitement

Bien que le traitement par la toxine soit considéré comme un traitement sans danger, je comprends que des complications peuvent être possibles :

- ecchymoses (bleus) aux points d'injection
- sous correction (effet insuffisant) ou hypercorrection (effet excessif)
- persistance d'une ride due à une cassure de la surface de la peau
- œdèmes (gonflement autour des yeux) qui disparaissent en quelques jours ou semaines
- tension au niveau des zones injectées
- asymétrie faciale (un côté est différent de l'autre)
- paralysie de muscles situés à proximité du lieu d'injection conduisant à :
 - paupière tombante, diplopie (double vision), difficulté à fermer les yeux, difficulté à siffler, à sourire, à déglutir
- maux de tête
- apparition d'anticorps anti-toxine botulique

Précautions post-injections

Il faut renouveler les injections de la zone traitée tous les 6 mois pendant 3 ans afin de maintenir le résultat. Il faut éviter de s'allonger dans les quatre heures qui suivent l'intervention, de mettre la tête en bas ou complètement en arrière, de masser les zones d'injection, de faire du sport intensif, d'aller au sauna ou de faire un soin visage.

Fait à Liège le :

Nom, prénom et signature précédés de la mention « Lu et approuvé »

Merci pour votre confiance.